



FONDATION D'ENTREPRISE TOTALENERGIES

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)





Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

Au Conseil d'administration

FONDATION D'ENTREPRISE TOTALENERGIES

Tour Coupole

2 Place Jean Millier

92400 COURBEVOIE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par délibération du Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION D'ENTREPRISE TOTALENERGIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la première application du règlement ANC n°2022-06 exposée dans l'annexe aux comptes annuels.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport d'activités et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activités et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 15 juin 2026

Le commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

A blue ink signature, appearing to be 'Olivier Lotz', written over a horizontal line.

Olivier Lotz



Fondation d'Entreprise
TotalEnergies
COMPTES ANNUELS
au 31 décembre 2025

SOMMAIRE

1.	COMPTES ANNUELS	3
1.1.	Bilan	4
1.1.1.	Actif au 31 décembre 2025	4
1.1.2.	Passif et fonds propres au 31 décembre 2025	5
1.2.	Compte de résultat	6
2.	ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	7
2.1.	Présentation de l'entité et faits marquants	8
2.1.1.	Présentation de l'entité	8
2.1.2.	Faits caractéristiques de l'exercice	8
2.1.3.	Nature et périmètre des missions sociales réalisées	8
2.1.4.	Moyens mise en œuvre	9
2.2.	Principes, règles et méthodes comptables	10
2.2.1.	Principes généraux	10
2.2.2.	Règles et méthodes comptables	10
2.2.2.1.	Méthode d'évaluation	10
2.2.2.2.	Continuité d'exploitation	10
2.2.2.3.	Créances et dettes	10
2.2.2.4.	Comptabilisation des opérations en devise étrangère	10
2.2.2.5.	Subventions reçues	10
2.2.2.6.	Subventions accordées	10
2.2.2.7.	Contributions volontaires en nature	10
2.2.3.	Changements comptables	11
2.3.	Notes sur le bilan	12
2.3.1.	Actif	12
2.3.1.1.	Créances	12
2.3.2.	Passif	13
2.3.2.1.	Fonds propres	13
2.3.2.2.	Dettes	13
2.4.	Notes sur le compte de résultat	14
2.5.	Autres informations	19
2.5.1.	Engagements hors bilan	19
2.5.2.	Effectifs	21
2.5.3.	Honoraires des commissaires aux comptes	21
2.5.4.	Événements postérieurs à la clôture	21

1. COMPTES ANNUELS

1.1. Bilan

1.1.1. Actif au 31 décembre 2025

En euros

Actif		2025			2024
		Brut	Amortissements Dépréciations	Net	Net
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement	-	-	-	-
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-
	Total	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-
	Total	-	-	-	-
	Immobilisations financières				
	Titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts	-	-	-	-
	Total	-	-	-	-
Total actif immobilisé (I)		-	-	-	-
Actif circulant	Avances et acomptes versés	-	-	-	-
	Créances				
	Créances clients et comptes rattachés	-	-	-	-
	Créances fiscales et sociales	-	-	-	-
	Autres créances	700 000	-	700 000	7 700 000
	Charges constatées d'avance	-	-	-	-
	Total	700 000	-	700 000	7 700 000
	Disponibilités				
	Total	1 161 183	-	1 161 183	845 856
Total actif circulant (II)		1 161 183	-	1 161 183	845 856
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I + II)		1 861 183	-	1 861 183	8 545 856

1.1.2. Passif et fonds propres au 31 décembre 2025

En euros

Passif		2025	2024
Fonds Propres	Fonds propres consommables	-	-
	Fonds propres sans droit de reprise	121 959	121 959
	Report à nouveau	1 292 538	524 283
	Excédent ou déficit de l'exercice	(1 612 186)	768 255
	Total fonds propres (I)	(197 689)	1 414 497
Dettes	Dettes financières		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
	Dettes d'exploitation		
	Avances et acomptes reçus	-	-
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 058 872	7 131 359
	Dettes fiscales et sociales	-	-
	Autres dettes	-	-
	Produits constatés d'avance	-	-
	Total	2 058 872	7 131 359
	Total dettes (II)	2 058 872	7 131 359
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II)		1 861 183	8 545 856

1.2. Compte de résultat

En euros

Compte de résultat		France	Exportation	2025	2024
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	-	-	-	-
	Production vendue :				
	Ventes de services	-	-	-	-
	Chiffre d'affaires net	-	-	-	-
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			-	-
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			42 500 000	56 378 670
	Subvention d'exploitation			-	-
	Subvention à recevoir				7 700 000
	Cotisations Membres			-	-
	Autres produits			-	-
Total (I)				42 500 000	64 078 670
Charges d'exploitation	Achats de matières premières et autres approvisionnements			-	-
	Autres achats et charges externes			2 649 193	2 050 353
	Aides financières			41 464 534	61 216 142
	Impôts, taxes et versements assimilés			-	-
	Salaires et traitements			-	-
	Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations			-	-
	Charges sociales			-	-
	Autres charges			-	-
Total (II)				44 113 727	63 266 495
Résultat d'exploitation (I - II)				(1 613 727)	812 175
Produits financiers	Reprise sur dépréciations et provisions			-	-
	Interêts financiers			11 298	9 044
	Différences positives de change			-	-
Total (III)				11 298	9 044
Charges financières	Interêts et charges assimilées			-	-
	Différences négatives de change			7 586	77
	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			-	-
	Créances passées en perte			-	-
Total (IV)				7 586	77
Résultat financier (III - IV)				3 712	8 967
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)				(1 610 015)	821 142
Produits exceptionnels (V)				-	-
Charges exceptionnelles (VI)				-	-
Résultat exceptionnel (V - VI)				-	-
Participations des salariés aux résultats (VII)				-	-
Impôts sur les bénéfices (VIII)				2 171	52 887
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)				42 511 298	64 087 714
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)				44 123 484	63 319 459
EXCEDENT OU DEFICIT				(1 612 186)	768 255

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		2025	2024
Dons en nature		-	-
Prestations en nature		2 575 183	2 437 124
Bénévolat		-	-
Total		2 575 183	2 437 124
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Mise à disposition gratuite de biens		592 602	629 008
Prestations		1 982 581	1 808 116
Personnel bénévole		-	-
Total		2 575 183	2 437 124

2. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2.1. Présentation de l'entité et faits marquants

2.1.1. Présentation de l'entité

La Fondation d'Entreprise TotalEnergies est régie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment par la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat, modifiée par le décret n°91-1005 du 30 septembre 1991 et par les statuts actés au Conseil d'Administration du 07 juin 2022.

À la suite d'une autorisation administrative délivrée le 6 juillet 1992 par le préfet des Hauts-de-Seine, la Fondation d'Entreprise a été créée pour une première période de cinq ans qui a été prorogée par période de cinq ans en 1997, 2002, 2007, 2012, 2017 et 2022. Conformément à la loi, sauf prorogation, le quinquennat de la Fondation d'Entreprise TotalEnergies prendra fin le 31 décembre 2027.

La Fondation d'Entreprise, qui ne poursuit aucun but lucratif, a pour objet de contribuer, en France et à l'étranger, à l'accompagnement, au financement et au soutien technique de projets d'intérêt général.

L'exercice 2025 a une durée de douze mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

2.1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Il n'y a pas d'évènement significatif en 2025.

2.1.3. Nature et périmètre des missions sociales réalisées

Dans chacun de ses domaines d'intervention, la Fondation d'Entreprise privilégiera les actions d'éducation et de développement à destination des jeunes, ainsi que les projets dont l'ancrage territorial est proche des implantations de la compagnie TotalEnergies.

En 2025 la Fondation est intervenue dans ses quatre axes d'action :

- 1) Éducation et Insertion, y compris les projets humanitaires
- 2) Dialogue des cultures et Patrimoine
- 3) Climat, Littoraux et Océans
- 4) Sécurité routière

Au sein de l'axe Éducation et Insertion, la Fondation d'Entreprise TotalEnergies opère en direct le programme Planète Energies et au sein de l'axe Sécurité Routière le déploiement du programme VIA en France.

2.1.4. Moyens mise en œuvre

La Fondation d'Entreprise associe mécénat financier et mécénat de compétences. Elle met en œuvre tous les moyens compatibles avec son statut de Fondation d'Entreprise qui seront susceptibles de concourir à la réalisation de son objet social.

Les ressources financières de la Fondation d'Entreprise comprennent toutes celles autorisées par la loi.

Elle affecte les ressources, moyens et compétences mis à disposition par le Fondateur, à la réalisation d'actions, qu'elle développe soit seule, soit en association ou en partenariat avec les acteurs publics, privés et associatifs institutionnels oeuvrant dans ses domaines d'intervention.

La totalité ou le reliquat de la dotation initiale figurant au bilan de la Fondation d'Entreprise pourront être affectés à la mise en œuvre des programmes d'actions de la Fondation d'Entreprise dont le montant a été fixé à 200 millions d'euros.

TotalEnergies SE s'est engagée à verser à la Fondation d'Entreprise TotalEnergies, au titre du programme d'actions pluriannuel 2023-2027 les montants suivants :

- 40 (quarante) millions d'euros minimum au plus tard le 31 décembre 2023,
- 40 (quarante) millions d'euros minimum au cours de l'année 2024,
- 40 (quarante) millions d'euros minimum au cours de l'année 2025,
- 40 (quarante) millions d'euros minimum au cours de l'année 2026,
- Le solde du montant à verser, soit 40 millions d'euros maximum au plus tard le 31 décembre 2027.

Afin de garantir la bonne exécution à l'échéance, SOFAX BANQUE a accordé le 8 août 2022 sa caution bancaire pour le compte de TotalEnergies SE au profit de la Fondation, à concurrence d'un montant maximum de 200 000 000 euros.

2.2. Principes, règles et méthodes comptables

2.2.1. Principes généraux

Les comptes de l'exercice sont établis conformément à la réglementation comptable française en vigueur, notamment le règlement ANC 2018-06, modifié par le règlement ANC 2023-03 article 5. A défaut de dispositions spécifiques prévues par le règlement ANC 2018-06, modifié par le règlement ANC 2023-03 article 5, les dispositions du règlement ANC 2014-03, modifié par le règlement ANC 2022-06, relatif au Plan Comptable Général s'appliquent (Art 111-2).

2.2.2. Règles et méthodes comptables

2.2.2.1. Méthode d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2.2.2. Continuité d'exploitation

Les comptes annuels ont été établis en appliquant la convention comptable de continuité d'exploitation.

2.2.2.3. Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.2.2.4. Comptabilisation des opérations en devise étrangère

Les créances et dettes en devises étrangères sont converties en euros au cours de change à la clôture de l'exercice. Les écarts de change latents sont comptabilisés en écart de conversion actif ou passif. Seules les pertes de change latentes générées par des positions isolées donnent lieu à la constitution d'une provision pour risques.

2.2.2.5. Subventions reçues

Le budget de l'année validé par le Conseil d'administration est comptabilisé en produit (Versements des fondateurs).

A la clôture de l'exercice, les montants non versés sont comptabilisés en "Subventions à recevoir".

La Fondation perçoit des subventions de la société TotalEnergies S.E. qui sont inscrites en subventions d'exploitation.

2.2.2.6. Subventions accordées

La Fondation enregistre les subventions accordées à la date de signature des contrats.

Les relations entre la Fondation d'Entreprise TotalEnergies et ses partenaires sont régies par des conventions de mécénat qui déterminent l'échéancier des appels de fonds. Les principes mis en oeuvre sont les suivants :

- Les montants appelés par les partenaires au titre de l'année en cours sont enregistrés en charges (aides financières).
- Au titre de l'exercice, le reliquat non appelé est provisionné en charges à payer au 31 décembre.
- Pour les conventions pluri-annuelles, les fonds relatifs aux années postérieures sont enregistrés en engagements hors-bilan.

2.2.2.7. Contributions volontaires en nature

Au titre de l'avenant N°2 à la Convention de mise à disposition de personnel signé en date du 10 janvier 2023 et au titre du Contrat de Prestations de services au titre d'un mécénat de compétences signé en date du 15 novembre 2018 et de l'avenant N°1 signé en date du 20 mai 2019, a été comptabilisé la somme globale de 2 575 183 € au titre des contributions volontaires en nature apportées par le Fondateur

TotalEnergies SE (personnel, locaux, informatique et prestations de service délivrées à titre gratuit).

Les personnels sont valorisés à leur coût de revient (rémunération et charges sociales afférentes incluses dans la limite fiscale prévue à l'article 238bis du CGI de trois plafonds annuels de la sécurité sociale) et au prorata du temps effectif travaillé pour la Fondation TotalEnergies. La durée de la mise à disposition du personnel couvre celle du quinquennat, soit jusqu'au 31/12/2027.

Les moyens (locaux, informatique et prestations de service) sont valorisés à leur coût de revient TTC pour le Fondateur.

2.2.3. Changements comptables

Hormis le règlement ANC 2022-06 rentré en vigueur sur l'exercice (2.2.1), aucun autre élément particulier n'est à porter à la connaissance du lecteur de ces états financiers.

2.3. Notes sur le bilan

2.3.1. Actif

2.3.1.1. Créances

2.3.1.1.1. États des échéances des créances

En euros

Créances		Montant brut au 31 décembre 2025	Échéance à < 1 an	Échéance à entre 1 et 5 ans	Échéance à > 5 ans
Créances de l'actif immobilisé	Prêts	-	-	-	-
	Total	-	-	-	-
Créances de l'actif circulant	Avances et acomptes versés	-	-	-	-
	Créances clients et comptes rattachés	-	-	-	-
	Créances fiscales et sociales	-	-	-	-
	Autres créances	700 000	700 000	-	-
	Charges constatées d'avance	-	-	-	-
	Total	700 000	700 000	-	-
Total des créances		700 000	700 000	-	-

Le montant des créances de 700 000 € correspond aux subventions non reçues à la clôture de l'exercice de la part de TotalEnergies SE.

2.3.2. Passif

2.3.2.1. Fonds propres

2.3.2.1.1. Tableau de variation des Fonds propres

En euros

Variation des fonds propres	Montant au 1 ^{er} janvier 2025	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution	Montant au 31 décembre 2025
Fonds propres consommables	-		-	-	-
Fonds propres sans droit de reprise	121 959		-	-	121 959
Report à nouveau	524 283	768 255	-	-	1 292 538
Excédent ou déficit de l'exercice	768 255	(768 255)	-	(1 612 186)	(1 612 186)
Total fonds propres	1 414 497	-	-	(1 612 186)	(197 689)

2.3.2.2. Dettes

2.3.2.2.1. États des échéances des dettes

En euros

Dettes	Montant brut au 31 décembre 2025	Échéance à < 1 an	Échéance à entre 1 et 5 ans	Échéance à > 5 ans
Dettes financières				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
Total	-	-	-	-
Dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 058 872	2 058 872	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
Total	2 058 872	2 058 872	-	-
Total dettes	2 058 872	2 058 872	-	-

Le montant des dettes de 2 058 872 € correspond aux :

- Provisions sur projets : pour un montant de 1 222 056 euros
- Provisions sur frais généraux pour un montant de 539 319 euros
- Dettes fournisseurs pour un montant de 297 497 euros

2.3.2.2.2. Charges à payer

En euros

Détails des charges incluses dans les postes suivants du bilan	Montant au 31 décembre 2025
Avances et acomptes reçus	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 761 374
Dettes fiscales et sociales	-
Autres dettes	-
Total Charges à payer	1 761 374

2.4. Notes sur le compte de résultat

En euros

Détails charges de l'exercice	Montants 2025
CHARGES D'EXPLOITATION	
Aides financières	
I - Education et Insertion	
A. Education et Insertion	
ELOQUENTIA	400 000
FONDS DE DOTATION AVEC LES HOPITAUX	4 000
LES NATURENAUTES	1 200 000
FONDATION DE L'ACADEMIE DES TECHNOLOGIES	8 000
FONDATION AGIR CONTRE L'EXCLUSION	40 000
INSTITUT DE FRANCE	20 000
LA FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL	100 000
ASSOCIATION NATIONALE ANIMATION ET EDUCATION (ANAE)	500 000
ECOLE DE PRODUCTION DEVELOPPEMENT	6 036 650
COMME LES AUTRES	50 000
SEUIL	50 000
ÉCOLE DES XV	75 000
UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE	5 000
INSTITUT BREAK POVERTY	70 000
LA FONDATION LABORATOIRE DE LA MOBILITE INCLUSIVE	70 000
LES OMBRES	117 500
FONDATION SAINTE GENEVIEVE	30 000
DROP DE BÉTON	50 000
PRO ASIA	60 000
DEPARTEMENT DU NORD	6 000
CINEMARNE	10 000
INSTITUT PASTEUR DE LILLE	8 000
LIRE POUR EN SORTIR	50 000
ASSOCIATION RURA	80 000
JOIN FORCES	100 000
CITIZENCORPS	130 000
TERRE 2 CULTURES	65 000
ACTION TANK ENTREPRISE ET PAUVRETE	40 000
ECOLE DE LA 2ÈME CHANCE DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES	15 000
MATH EN JEANS	15 000
ASSOCIATION ARPEJEH	35 000
EXCELLENCE NOUVELLE AQUITAINE	1 500
PROTIS CLUB	5 000
LIGUE HAUTS DE FRANCE ATHLETIS	8 000
L'UN EST L'AUTRE	5 000
FONDATION CGÉNIAL	25 000
LA CHORBA	5 000
LES RENCONTRES ENTREPRISES ENSEIGNANTS	50 000
IMPACT TANK	15 000
CREE TON AVENIR !!! FRANCE	165 000
L'ARBRE DES CONNAISSANCES	150 000
1 LETTRE 1 SOURIRE	5 000
AJIR	20 000
LA CRAVATE SOLIDAIRE METZ	5 000
SERVICE DEPARTEMENTAL INCENDIE	5 000

SHARE IT.IO	150 000
C'POSSIBLE	100 000
PASS'EMPLOI SERVICE	10 000
FONDATION POUR L'ÉDUCATION À LA SCIENCE DANS LE SILLAGE DE LA MAIN À LA PÂTE	137 000
TOTALENERGIES PROFESSEURS ASSOCIES	880 000
TÉLÉMAQUE	50 000
PROXITÉ	45 000
ASSOCIATION COUP DE POUCE	10 000
L'INDUSTREET	10 907 500
ASSOCIATION VIVRE ET DEVENIR- VILLEPINTE- SAINT MICHEL	2 000
L'ALLIANCE POUR L'EDUCATION - UNITED WAY	155 000
L'ASSOCIATION IMAD IBN ZIATEN POUR LA JEUNESSE ET LA PAIX	20 000
ENTOURAGE	90 000
WAKE UP CAFÉ	50 000
LA FONDATION LA FRANCE S'ENGAGE	1 000 000
LA FABRIQUE OPÉRA	70 000
LE CERCLE MIXTE ERIC BLANC MARINS POMPIERS	30 000
LA SALLE A MANGER, LA DEFENSE	50 000
FONDATION CNRS	400 000
ASSOCIATION IM'PACTES	150 000
LE ROCHER OASIS DES CITÉS	110 000
UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DES HAUTES PYRÉNÉES	20 000
LES CITÉS D'OR	80 000
ECOLHUMA	60 000
ASSOCIATION PARCOURS JEUNES	20 000
LADIES SQUAD	40 000
ASSOCIATION LE CHAINON MANQUANT	50 000
LE CHOIX DE L'ECOLE	25 000
SOCIAL BUILDER	110 000

B. Projets humanitaires

AUTRES ASSOCIATIONS (1)	(435 000)
-------------------------	-----------

Total Education et Insertion **24 291 150**

II - Dialogues des Cultures et Patrimoine

CITE DE LA MUSIQUE	239 250
LA FONDATION DU PATRIMOINE	1 548 000
SOCIETE DES AMIS DU MUSEE D'ART MODERNE DE PARIS	5 000
LE FESTIVAL D'AIX-EN-PROVENCE	300 000
COMPAGNIE DCA	5 000
AGENT COMPTABLE DE LA BNF	100 000
FONDATION DU PATRIMOINE "NOTRE-DAME-DE-PARIS"	7 924 000
ADOURA	6 300
FEMMES & CINEMA	65 000
LES HARMONIES	2 000
NUITS MUSICALES EN ARMAGNAC	6 000
L'ENHARMONIQUE	5 000
RESEAU MOM'ARTRE	40 000
LE PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE	80 000
UNI SONS	70 000
CINEMARSEILLE	65 000

INSTITUT FRANÇAIS	200 000
L'OPÉRA NATIONAL DE PARIS	137 499
INSTITUT DU MONDE ARABE	300 000
LA CONDITION PUBLIQUE	85 000
LA SAUVEGARDE DE L'ART FRANÇAIS	78 500
L'ASSOCIATION PARIS MOZART ORCHESTRA	60 000
LA SOURCE DES SOURCES	50 000
LABO DES HISTOIRES	80 000
LA FONDATION POUR LA MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE	100 000
ASSOCIATION LES IDEES HEUREUSE	60 000
DEFI PRODUCTION	65 000
LES CONCERTS DE POCHE	50 000
ALIPH	200 000
FUSION JEUNESSE	80 000
Total Dialogues des cultures et du Patrimoine	12 006 549
III - Climat, Littoraux et Océans	
UNIVERSCIENCE PARTENAIRES	33 000
FONDS DE DOTATION NATURE RESTORATION AND PRESERVATION TOTALENERGIES FUND	30 000
LES NATURENAUTES	300 000
LE CONSERVATOIRE DE L'ESPACE LITTORAL ET DES RIVAGES LACUSTRES	62 000
LE GRAND BLEU	100 000
ASSOCIATION RESEAU ECOLE ET NATURE	20 000
LA FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL	45 000
OCEAN PEAK	50 000
ONF - AGIR POUR LA FORET	599 669
L'INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT	162 500
FONDATION MINES PARISTECH	200 000
LE PARC NATIONAL DE PORT-CROS - CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MÉDITERRANÉEN DE PORQUEROLLES	97 250
FONDS DE DOTATION DE L'ECOLE PRATIQUE DES HAUTES ETUDES	30 000
LE RÉSEAU DES ENTREPRENEURS CITOYENS	100 000
CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS DES INDUSTRIES DE LA MER EN BRETAGNE	25 000
LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER	1 800 000
L'INSTITUT OCEANOGRAPHIQUE	200 000
ASSOCIATION D'INSERTION PILOTINE	150 000
Total Climat, Littoraux et Océans	4 004 419
IV - Sécurité routière	
TYME EDUCATION SPRL	84 050
ASSOCIATION AVENIR SANTE FRANCE	50 000
MINU ASSOCIATION CIVIL	30 000
ONG EDUCATION FEMMES ET ENFANTS POUR LEUR EMANCIPATION	16 000
LEBANESE INTERNATIONAL ROAD SAFETY ACADEMY SARL	31 500
SOCIAL CHANGE FACTORY	40 000
ASSOCIATION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT (ADEV)	50 000
LA PREVENTION ROUTIERE TOGOLAISE	30 000
NAFASI ART SPACE	40 000
ASSOCIATION ACTION BASED COMMUNITY DEVELOPMENT	30 000
LA FONDATION SANADY	45 000
ROAD SAFETY PARTNERSHIP	30 000

SAFE WAY RIGHT WAY	30 000
ARUS EDUCATION SDN BHD	30 000
INITIATIVA DE MUJERES POR LA EDUCATION EN GUINEA ECUATORIAL	40 000
RAY OF HOPE MINISTRIES	30 000
IMPACT'LAB	30 000
AJUDA DE DESENVOLVIMENTO DE POVO PARA POVO	25 000
UWM UNITED WAY OF MUMBAI	170 000
JUNIOR ACHIEVEMENT ASSOCIATION	25 000
GREENLIGHT INITIATIVE	32 000
IRAQI DEVELOPMENT ASSOCIATION FOR HUMAN DEVELOPMENT	30 000
ZAMBIA ROAD SAFETY TRUST	30 000
CRUZ ROJA MEXICANA I.A.P	30 000
GREENLIGHT INITIATIVES	8 000
L'ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE	90 000
THE UNITED NATIONS ROAD SAFETY TRUST FUND (UNRSF)	85 866
Total Sécurité routière	1 162 416
Total des aides financières	41 464 534
Autres achats et charges externes	
Site Planète Energies de l'axe Education & Insertion	552 499
Capacity Building des axes pour le montage et le suivi des projets	997 905
Programme VIA de l'axe Sécurité Routière	527 767
Cotisations	246 393
Communications, relations publiques	280 277
Commissariat aux comptes	43 390
Autres dépenses courantes	964
Total autres achats et charges externes	2 649 193
Total des charges d'exploitation	44 113 727
CHARGES FINANCIERES	
Interêts et charges assimilées	-
Différences négatives de change	7 586
Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions	-
Créances passées en perte	-
Total des charges financières	7 586
Participations des salariés aux résultats	-
Impôt sur les bénéfices	2 171
Total des charges	44 123 484

(1) Une provision d'un montant de 5 000 K€ a été comptabilisée au titre de l'exercice 2024 afin de contribuer à l'aide d'urgence en faveur des populations touchées par le cyclone Chido, survenu à Mayotte le 14 décembre 2024.

En 2025, il est apparu qu'une partie de cette enveloppe (435 K€) ne remplissait pas les critères d'éligibilité d'un don depuis la Fondation TotalEnergies. Ce don a donc été pris en charge directement par TotalEnergies SE sous forme d'apports en nature.

Le solde, soit 4 565 K€, a été engagé via la Fondation TotalEnergies au profit de plusieurs actions d'aide et de reconstruction à Mayotte.

En euros

Détails des produits de l'exercice	Montants 2025
PRODUITS D'EXPLOITATION	
Ventes de services	-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-
Versements reçus des fondateurs	42 500 000
Versements à recevoir des fondateurs	-
Subvention d'exploitation	-
Consommation de la dotation consommable	-
Cotisations Membres	-
Autres produits	-
Total des produits d'exploitation	42 500 000
PRODUITS FINANCIERES	
Reprise sur dépréciations et provisions	-
Interêts financiers	11 298
Différences positives de change	-
Total des produits financières	11 298
PRODUITS EXCEPTIONNELLES	-
Total des produits exceptionnelles	-
Participations des salariés aux résultats	-
Impôts sur les bénéfices	-
Total des produits	42 511 298
EXCEDENT OU DEFICIT	(1 612 186)

Les intérêts financiers pour 11 298 € correspondent aux intérêts de comptes courants.

2.5. Autres informations

2.5.1. Engagements hors bilan

En euros		
	Montant engagé au 31 décembre 2025	Date échéance
Engagements donnés		
I - Education et Insertion		
C-003029 CREE TON AVENIR !!! FRANCE	145 000	2026
C-002862 ELOQUENTIA	150 000	2026
C001930 LA FONDATION INNOVATIONS POUR LES APPRENTISSAGES	40 000	2026
C-002828 LA MAISON DES CADETS DES MARINS-POMPIERS DE MARSEILLE	30 000	2026
C-002863 L'ALLIANCE POUR L'EDUCATION - UNITED WAY	155 000	2026
C-002742 L'ASSOCIATION IMAD IBN ZIATEN POUR LA JEUNESSE ET LA PAIX	20 000	2026
C-003025 LES OMBRES	100 000	2026
C-002965 C'POSSIBLE	100 000	2026
C001996 ECOLES DE PRODUCTION DEVELOPPEMENT	11 963 350	2027
C-003069 LA FABRIQUE OPERA	70 000	2026
C-002876 ENTOURAGE	50 000	2026
C-003027 LADIES SQUAD	40 000	2026
C-003046 FONDATION CNRS	800 000	2027
C-003042 UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE	10 000	2027
C-003190 EXCELLENCE NOUVELLE AQUITAINE	3 000	2027
C-003187 ASSOCIATION ARPEJEH	110 000	2027
C-003185 MATH.EN.JEANS	15 000	2027
C-003184 AJIR	40 000	2027
C-003183 ECOLE DE LA 2ÈME CHANCE DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES	30 000	2027
C-003182 TERRE 2 CULTURES	130 000	2027
C-003176 ACTION TANK ENTREPRISE ET PAUVRETE	70 000	2027
C-003174 CITIZENCORPS	330 000	2027
C-003171 ASSOCIATION RURA	160 000	2027
C-003169 L'ARBRE DES CONNAISSANCES	300 000	2027
C-003168 JOIN FORCES	200 000	2027
C-003166 LA FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL	200 000	2027
C-003157 LIRE POUR EN SORTIR	50 000	2026
C-003150 ÉCOLE DES XV	150 000	2027
C-003126 SEUIL	40 000	2026
C-003125 COMME LES AUTRES	400 000	2027
C-003114 LA FONDATION LABORATOIRE DE LA MOBILITE INCLUSIVE	70 000	2026
C-003042 UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE	10 000	2027
II - Dialogues des Cultures et Patrimoine		
C-002855 LA FONDATION POUR LA MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE	100 000	2026
C-002715 ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE DANS LES ZONES EN CONFLIT	446 220	2027
C-002961 LA FONDATION DU PATRIMOINE	3 200 000	2027
C-002969 LA SAUVEGARDE DE L'ART FRANÇAIS	78 500	2026
C002318 LA FONDATION DU PATRIMOINE "RECONSTRUCTION DE NOTRE-DAME-DE-PARIS"	12 706 000	2028

C-003037	DEFI PRODUCTION	65 000	2026
C-003036	FUSION JEUNESSE	100 000	2026
C-003035	LA SOURCE GAROUSTE	30 000	2026
C-003014	L'ASSOCIATION PARIS MOZART ORCHESTRA	60 000	2026
C-002997	LE FESTIVAL D'AIX-EN-PROVENCE	150 000	2026
C-003038	LE LABO DES HISTOIRES	100 000	2026
C-003039	LES CONCERTS DE POCHE	30 000	2026
C-003180	LE PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE	190 000	2027
C-003173	UNI'SONS	140 000	2026
C-003172	RÉSEAU MÔM'ARTRE	140 000	2027
C-003167	L'ENHARMONIQUE	10 000	2027
C-003147	FEMMES & CINÉMA	140 000	2027
III - CLIMAT, LITTORAUX ET OCÉANS (CLO)			
C-003072	FRENE	322 500	2027
C-003016	L'INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT	69 700	2026
C-003022	L'INSTITUT Océanographique	200 000	2026
C-003019	ASSOCIATION D'INSERTION PILOTINE	150 000	2026
C-002822	CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS DES INDUSTRIES DE LA MER EN BRETAGNE	12 500	2026
C-003020	LE RÉSEAU DES ENTREPRENEURS CITOYENS	100 000	2026
C-002728	FONDS DE DOTATION NATURE RESTORATION AND PRESERVATION TOTALENERGIES FUND	60 000	2027
C-002716	FONDATION MINES PARIS TECH	400 000	2027
C-003186	LA FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL	128 000	2028
C-003164	OCEAN PEAK	100 000	2027
IV - SÉCURITÉ ROUTIÈRE (SR)			
C-003006	INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION & DEVELOPMENT	100 000	2026
C-003218	THE UNITED NATIONS ROAD SAFETY TRUST FUND	343 620	2029
C-003203	L'ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE	40 000	2027
C-003198	L'ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE	150 000	2028
C-003179	TYME EDUCATION SPRL	15 315	2026
C-003178	TYME EDUCATION SPRL	145 200	2026
Total engagements donnés		36 003 905	
Engagements reçus			
I - Au titre du programme d'actions pluriannuel 2023-2027			
Engagement reçus de TotalEnergies SE pour le quinquennat 2023-2027		80 000 000	2027
Total engagements reçus		80 000 000	

2.5.2. Effectifs

La Fondation ne dispose pas d'effectifs.

2.5.3. Honoraires des commissaires aux comptes

En euros	
	Montant de l'exercice
Honoraires afférents à la certification des comptes	39 400
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	–
Total Honoraires Commissaires aux comptes	39 400

2.5.4. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun élément particulier n'est à porter à la connaissance du lecteur des états financiers en 2025.